LE COSACIEN
Choisy-au-Bac

N° 142 - Janvier 2026

Bonne année 2026 !

OUVERTURE DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE LE SAMEDI MATIN DE 10H À 12H - PERMANENCE DES ADJOINTS

La permanence est tenue, à tour de rôle, par les six adjoints au Maire, sauf pendant les vacances scolaires. Ils sont présents pour vous accueillir et vous apporter les premiers éléments de réponse. **Ce n'est pas une permanence Etat-Civil**, mais vous pouvez venir poser vos questions, demander des renseignements, récupérer des sacs poubelles, des documents, etc.

Horaires d'accueil de la mairie au public : Le lundi et mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00 (service urbanisme fermé le mercredi) | Le mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 | Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 16h30 | Le samedi de 10h00 à 12h00 (permanence des adjoints)

ÉDITO DU MAIRE

Madame, Monsieur,

C'est après une longue réflexion que j'ai pris la décision de ne pas me représenter aux prochaines élections municipales de mars 2026.

J'ai toujours considéré qu'un mandat électif n'est pas une fin en soi, mais un engagement temporaire au service des habitants et d'un territoire.

En 2008, Jean-Noël Guesnier m'a confié la délégation de l'intergénérations. Puis en 2014, il a décidé que je serai son premier adjoint en charge des finances et du scolaire. En 2020, je suis devenu maire. Je peux vous confirmer que j'ai exercé ces mandats avec passion, énergie et que je suis toujours resté fidèle à mes convictions.

Ces années ont été riches, parfois exigeantes mais toujours profondément humaines. Je citerai quelques exemples.

Ensemble avec mon équipe, nous avons finalisé le projet du déplacement du stade, puis avons dû batailler suite à l'incendie du 23.11.2021 pour concevoir un projet ambitieux ; celui de la réhabilitation du Complexe sportif et culturel André Mahé.

Nous avons travaillé à la **baisse de nos coûts d'énergie** avec un gain de plus de 33% de consommation en moins avec l'isolation de nos bâtiments par des crédits CEE (isolation sous toiture des écoles des Linières, calorifugeage des conduites de chauffage, passage en tout leds de l'électricité de notre commune et extinction de l'éclairage public la nuit). C'est ainsi que nous avons pu faire le choix de ne pas augmenter les taxes foncières (part communale)

La sécurité a été une de nos priorités en renforçant notre vidéo-protection, en aménageant la zone 30 en centre-bourg ; en créant le chaussidou et la sente piétonne rue Victor Hugo ; le chaussidou rue Raymond Poincaré ; en créant un passage piéton en face de l'auberge du Buissonnet ; en effectuant des contrôles de vitesse trois fois par semaine et en embauchant un troisième policier municipal, gage de proximité de nos concitoyens avec aussi le réseau des voisins vigilants.

En matière de **protection de l'environnement** : la commune a entrepris des travaux contre le ruissellement des eaux de pluie avec le SMOA au Carrefour de l'Aisne de la rue Victor Hugo, la création d'un verger près de la sente Thurneyssen, la mise en place de l'Arboretum et du parcours d'orientation dans le parc de la Brunerie, la mise en place d'un plan de fauches tardives et de prairies fleuries, des plantations d'arbres (Esplanade des bords de l'Aisne) et de haies (entre le stade et la D 66) grâce au plan régional « 1 million d'arbres ».

On notera ainsi qu'une **aire de jeux** a vu le jour pour les enfants du quartier des Linières ; le **parcours du cœur** du Chatelet a été refait à neuf ; et notre **église** continue sa longue convalescence par des tranches de travaux qui restent à finaliser.

Nous avons cherché à **soutenir nos commerçants** par des semaines commerciales festives en faisant leur promotion. Des cabinets de kinésithérapeutes et de podologie se sont ouverts. Une nouvelle agence immobilière s'est créée. Un cabinet d'expert-comptable KOGEA s'est installé en centre bourg. L'ancien pressing a été repris par notre électricien, M. Delamarre. Enfin, un magasin de brocante et de meubles s'est ouvert rue de la Terrière, au bord de l'Aisne.

Sans relâche, nos **associations** ont pu compter sur notre soutien dans leurs actions sportives et culturelles. Ceux comme le forum des associations, les belles cosaciennes, la virade de l'espoir, la randonnée du 1er mai ou celle de l'ARVAL, le Festival des forêts, notre brocante, les fêtes de la musique, de la forêt, du 14 juillet et des écoles sont devenus des événements annuels ou bisannuels attendus par tous.

Arassari PATAXO et Jean-Luc MIGNARD
Forêt en Fête du 17 et 18 mai 2025

ÉDITO DU MAIRE

Nos enfants ont pu continuer à profiter de conditions d'accueil exceptionnelles dans nos écoles, au niveau de la médiathèque et de la création d'une annexe dans le quartier des Linières, l'école de musique, la restauration scolaire, le périscolaire, les centres de vacances (CLSH), l'Eté des jeunes et les classes découvertes.

Notre Centre Communal d'Action Sociale a rempli sa tâche sans relâche avec le coaching pour l'emploi, l'aide à la recherche au logement, le soutien aux difficultés passagères, l'élan cosacien, notre banque alimentaire.

La politique de l'habitat continue. Choisy-au-Bac qui avait 3786 habitants en 1990 et plus que 3353 en 2014 retrouve aujourd'hui 3500 habitants à la veille des élections. C'est important pour la conservation de nos commerces et de nos écoles. C'est ainsi que 150 nouveaux logements se sont créés entre 2019 et 2025.

Je suis fier du chemin parcouru, mais davantage encore de la manière dont nous l'avons mené à bien dans un esprit d'écoute, de proximité et de dialogue.

Je resterai pleinement engagé jusqu'à la fin de mon mandat, avec la même exigence, qui est celle de servir.

De même, je continuerai d'agir comme simple citoyen en restant attentif au devenir de notre commune.

Je tiens à remercier chaleureusement chacune et chacun d'entre vous pour votre confiance.
Vos mots, vos attentes, vos critiques parfois, vos encouragements, ont été ma boussole pour chercher à bien faire avec les moyens que sont ceux d'une commune, soutenue il est vrai, et cela est primordial, par notre agglomération au niveau du logement et de l'économie, par nos Conseils départemental et régional et l'Etat au niveau des subventions attribuées.

Je remercie en cela les élus, les agents communaux qui m'ont accompagné ainsi que tous nos partenaires institutionnels. Enfin, je remercie ma famille pour son soutien indéfectible malgré mes nombreuses absences.

Avec toute ma reconnaissance. **Belle et heureuse année 2026.** Que la santé vous préserve, que l'action de chacun au bénéfice de tous permette de conjuguer convivialité et sérénité.

Jean-Luc Mignard, maire de Choisy-au-Bac.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les prochaines élections municipales se dérouleront **dimanche 15 mars 2026 et dimanche 22 mars 2026.**

Vous avez **jusqu'au 6 février inclus** pour vous inscrire en ligne sur www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396 (ou en mairie).

Pour rappel : les jeunes de 18 ans ayant fait leur recensement (à 16 ans) sont inscrits d'office sur les listes électorales du lieu du recensement.

Pour vérifier si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales de votre commune, RDV sur www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788

Pour vous inscrire sur une liste électorale, vous devez fournir les documents suivants :
- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Formulaire cerfa n°12669 (aussi disponible en mairie).

Pour les candidats : les échéances administratives.
Le dépôt des candidatures est une étape obligatoire en préfecture.
- **Jeudi 26 février 2026 (18h)** : Date limite de dépôt des candidatures pour le **premier tour.**
- **Lundi 2 mars 2026** : Ouverture de la campagne électorale officielle.

JE SUIS ABSENT : JE VOTE PAR PROCURATION
Pour les élections municipales de 2026, la procédure de procuration a été simplifiée. Vous avez désormais deux options principales : la démarche classique (avec déplacement à la GENDARMERIE locale) ou la nouvelle démarche **100 % dématérialisée** sur maprocuration.gouv.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE DU 28 NOVEMBRE 2025

L'ensemble du CCAS tient à adresser ses plus sincères remerciements à toutes les personnes qui ont participé à cette action solidaire. Malgré une conjoncture difficile, vous avez une nouvelle fois répondu présents avec générosité et bienveillance.
Cette année, une seule journée de collecte a pu être organisée, mais le résultat obtenu demeure très satisfaisant : **402 kg récoltés**. Grâce à vous, nous pourrons continuer à accompagner les personnes et familles qui en ont le plus besoin.
Nous tenons également à exprimer toute notre gratitude aux **bénévoles**, dont l'engagement, la disponibilité et l'énergie ont permis la réussite de cette collecte. Sans leur aide, rien ne serait possible.
Merci à toutes et à tous pour votre soutien et votre solidarité.

Le CCAS

GOÛTER DES AÎNÉS DU 7 DÉCEMBRE 2025

Ce goûter n'est pas seulement une tradition : c'est l'occasion de mettre à l'honneur celles et ceux qui participent à la vie de notre commune, chacun à sa manière, avec son énergie, ses engagements, son enthousiasme. À 65 ans, 70 ans, 80 ans ou plus, vous avez tous un point commun : vous incarnez une génération active, curieuse, ouverte, qui continue de créer du lien et d'apporter beaucoup à notre territoire.
Je tiens également à remercier très sincèrement toutes celles et ceux qui ont contribué à l'organisation de cette après-midi : les bénévoles, les agents communaux. Leur travail permet à cette rencontre d'avoir lieu dans les meilleures conditions.
Une excellente après-midi, pleine de convivialité et de plaisir partager.

L'équipe du CCAS

LES ATELIERS SÉNIORS - NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2025

19 novembre 2025 : préparation des décorations de table pour le goûter des aînés

10 décembre 2025 : atelier de yoga sur chaise avec Catherine Ferrieux professeur de yoga

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES DU 28 NOVEMBRE 2025

L'installation du nouveau **CONSEIL MUNICIPAL JEUNES** a eu lieu vendredi 28 novembre 2025 avec la remise des écharpes tricolores lors d'un moment convivial entre jeunes élus et leurs familles en présence des élus cosaciens.
Merci à tous ces jeunes qui ont choisi de s'investir dans leur commune pour le bien vivre ensemble dans le respect mutuel de chacun et la fraternité.

REMISE DU PICANTIN ENTRAÎNEUR DU 10 DÉCEMBRE 2025

Picantin Entraîneur : Steve Hennique, l'entraîneur formateur du TC Choisy, distingué !

Mercredi 10 décembre, la commune de Choisy-au-Bac a accueilli l'OSARC,pour la remise du Picantin Entraîneur de l'année. A cette occasion, près de 50 convives étaient réunis pour fêter Steve Hennique, coach du TC Choisy-au-Bac depuis 13 ans. Formateur dans l'âme, Steve a, depuis son arrivée, aidé le club à grandir avec le soutien du président Frédéric Stepien et de ses collègues entraîneurs Romain et Julien. Durant ce laps de temps, la structure a ainsi vu le nombre de ses jeunes licenciés multiplier par deux.

CONCERT SATIE LE 1ER FÉVRIER 2026

Duo Chomet-Cazé

Dimanche 1er février 2026 à 16h00
Eglise de la Sainte Trinité

La commission CULTURE de la commune de Choisy-au-Bac a le plaisir de vous inviter au concert de guitare classique avec le duo Chomet Cazé le **dimanche 1er février 2026** à 16h00 à l'église de la Sainte Trinité.
Ce concert est l'occasion de remercier les donateurs de la **FONDATION DU PATRIMOINE** pour la rénovation de notre église. Un pot de l'amitié, en direction de nos donateurs, clôturera cette manifestation dans la salle du Conseil Municipal.

Satie et son temps

Le centième anniversaire de la mort d'Erik Satie en 2025 a été l'occasion de revisiter son œuvre sous plusieurs angles. Témoin très singulier de son temps, Satie pratique une langue incisive, souvent acerbe, mais laisse aussi par endroit affleurer un humour tendre et fantasque.

Dans ce programme musical nous mettons en regard Satie avec ses amis Debussy, Ravel mais aussi ses influences orientales : Bartok, Granados...

TAXIS MALIGA

Pour vos déplacements : TAXIS David Maliga
1070 Rue Raymond Poincaré 60750 Choisy-au-Bac
03 44 40 25 78 - 06 11 59 09 12 - 06 32 49 09 76

La rue du Général Leclerc

Anciennement nommée « place du marché » puis « rue des écoles », cette rue porte le nom de Philippe de Hauteclocque, connu sous le nom de général ou maréchal Leclerc (1902 -1947). Ce militaire français d'origine picarde, fut, entre autres, l'un des principaux chefs militaires de la France libre durant la Seconde Guerre mondiale.

La rue du Général Leclerc est la plus commerçante de la commune. Au fil du temps, les commerces s'y sont succédés : hôtel des touristes, épiceries, pensions de famille, boulangerie, café, quincaillerie, garage, La Poste, etc.

Carte de 1773

Cadastre napoléonien1826

Le Général Leclerc

La rue du Général Leclerc vue vers la rue Binder Mestro

L'ancien hôtel des touristes

La rue du Général Leclerc vue vers la rue Clémenceau

VOTRE PROJET DÉMARRE, IL DOIT ÊTRE VISIBLE

Nous vous rappelons que tout projet de travaux extérieurs sur une propriété privée est soumis à l'obtention préalable d'une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie. Après son obtention, plusieurs obligations doivent encore être respectées.

📌 **L'affichage du permis : une étape obligatoire**

Dès la réception de votre autorisation (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager…), vous devez installer un panneau réglementaire sur votre terrain.

Ce panneau doit être :

- Visible depuis la voie publique,
- Mis en place dès la réception de l'autorisation,
- Maintenu pendant au moins deux mois et jusqu'à la fin des travaux.

Le panneau doit comporter :

- Le nom du bénéficiaire ou de la société,
- Le numéro et la date de l'autorisation,
- La nature du projet (construction, extension, clôture, etc.),
- La surface du terrain et la surface de plancher créée,
- L'adresse de la mairie où le dossier peut être consulté,
- Et, le cas échéant, le nom de l'architecte.

💡 Cet affichage est important : il permet notamment de faire courir les délais de recours des tiers.

FINIR LES TRAVAUX, C'EST AUSSI LES DÉCLARER

🏡 **À la fin des travaux : ne pas oublier la DAACT**

Une fois les travaux terminés, il est obligatoire de déposer en mairie une Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT).
Cette démarche confirme que tout a été réalisé conformément à l'autorisation délivrée.

👉 Attention : la déclaration doit concerner l'ensemble du projet.
Par exemple, si votre permis de construire prévoit une maison et une clôture, la DAACT ne peut être déposée que lorsque la maison et la clôture sont toutes deux achevées.

🔶 **En résumé :**

- **Affichez votre autorisation dès sa réception,**
- **Maintenez le panneau visible pendant toute la durée du chantier,**
- **Déposez votre DAACT à la fin de tous les travaux.**

Ces démarches simples garantissent la transparence, la sécurité juridique de votre projet et la bonne entente entre voisins.

ATELIER MUSICAL DE L'OISE

Concerts de décembre

Le chœur de chambre et le Jeune chœur ont participé à "Chorales en ville", semaine chantante pendant l'Avent organisée par la ville de Compiègne en l'église St-Andrew.

Chœur de chambre – dimanche 7 décembre

Jeune chœur – mardi 9 décembre

Nuit des conservatoires 2026

L'édition 2026 de la *Nuit des conservatoires* sera associée aux *Nuits de la lecture* et se déclinera en plusieurs "concert-lecture" dans des communes du SIVOC en partenariat avec les bibliothèques, du 22 au 31 janvier, dont :

-22 janvier à Pierrefonds - 19h, Châlet du lac

-24 janvier à Margny-lès-Compiègne - 17h, médiathèque

-24 janvier à Choisy-au-Bac – 10h, médiathèque

-28 janvier à Choisy-au-Bac – 17h30, médiathèque

-31 janvier à Rethondes - 17h30, salle Henri Lhoir

Programme complet à retrouver sur les réseaux sociaux, le site internet et par voie d'affichage.

Stage de danse contemporaine

Au début des vacances d'hiver (**16-17-18 février**), l'Atelier musical proposera à Choisy-au-Bac un stage de danse contemporaine ouvert à tous avec Alexandre Herba, jeune danseur membre du prestigieux Ballet Preljocaj Junior puis du Groupe Urbain d'Intervention Dansée du Ballet Preljocaj.

8-11 ans : 13h30-15h30
12-15 ans : 16h-18h
16-18 ans/adultes : 18h30-20h30

Tarifs 3 jours : 60 € / 45 € (8 à 18 ans et étudiant)
+ adhésion aux Amis de l'Atelier musical : 10 €
sauf pour les élèves de l'Atelier musical de l'Oise

Renseignements et inscriptions :
contact@atelier-musical-oise.fr
03 44 40 06 01
www.atelier-musical-oise.fr

MÉDIATHÈQUE

L'équipe de la médiathèque vous souhaite une bonne et heureuse année 2026.

Le **mercredi 21 janvier**, nous aurons le plaisir d'accueillir Cécile Lombart de 14 h à 18 h pour son troisième roman « Dans nos silences »

Lorsque Émilienne disparaît du jour au lendemain, sans explication, alors qu'il n'est encore qu'un enfant, Charles s'enfonce un peu plus dans la solitude.
Cette sœur tant aimée était aussi son rayon de soleil, la seule à le comprendre. Lui qui se sent si différent des autres, mal aimé par sa propre famille.
Mais le mystère de la disparition d'Émilienne reste non élucidé et personne autour de lui ne semble s'en préoccuper. Charles n'a d'autre solution que de continuer à avancer.

Le **mercredi 28 janvier** aura lieu la nuit de la lecture et des conservatoires avec des animations communes avec l'atelier musical. Programmation à venir.

Vous pouvez retrouver toutes les infos sur notre portail https://www.mediatheque-choisyaubac.fr, accéder à votre compte et réserver en ligne. Vous pouvez aussi consulter notre page Facebook Médiathèque Choisy-au-Bac.
Toute l'équipe de la médiathèque reste à votre disposition et sera heureuse de vous accueillir.

Ça s'est passé à la médiathèque :

à gauche (en haut) : Concert en bibliothèque avec Sweet Mary Gold le 03/10/2025

à droite : Festival conte avec le conteur Gilles Bizouerne en duo avec Elsa GUIET (violoncelliste) pour son spectacle « LOUPÉ ! » le 28/11/2025

à gauche (en bas) : Atelier créatif éventail avec Dream Chen, illustratrice en résidence Clea, le 10/12/2025

ASSOCIATIONS

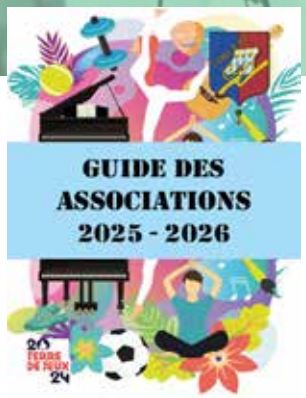

Scannez le QR Code ci-dessus pour accéder aux guides des associations sur notre site internet : http://www.choisyaubac.fr/mes-loisirs/les-associations/

AMICALE DES ANCIENS CONTI ET SES AMIS

Nous étions 71 le 17 novembre 2025 à Chauny pour la comédie musicale « Nous revoilà Paris ». En décembre, 33 d'entre nous ont admiré le spectacle Impérial Show, cirque de grande qualité sur les hauts de Margny-lès-Compiègne.

En **janvier 2026**, le repas annuel est prévu au Philopat, cabaret à Longueau.
Une sortie est à l'étude pour le mois de **février**.
La prochaine comédie musicale est programmée pour le **23 mars 2026**. Elle aura comme thème le cinéma et bien sûr nous vous proposerons des places.
L'assemblée générale aura lieu le **24 avril 2026** à la salle des fêtes du Maubon.
Les **16 et 17 juin 2026**, nous nous dirigerons vers Fécamp et Rouen.

Pour tout renseignement sur l'Amicale des Anciens Conti et ses Amis, contacter Aline TASSIN au 06 14 95 64 19.

AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

Seul on va vite, ensemble on va loin ! C'est pour les Z'enfants !!!

L'Amicale des Parents d'Elèves a pour but d'organiser des évènements conviviaux tout en récoltant des fonds pour soutenir les projets pédagogiques des 4 écoles de Choisy-au-Bac. Ainsi, l'association a organisé plusieurs événements depuis le début de l'année scolaire, notamment la bourse aux jouets, l'aprem' de l'amicale, la vente de sapins, ...

Bourse aux jouets du 02.11.2025

Pour les quelques mois à venir, plusieurs dates sont à retenir :

Sur inscription : https://tinyurl.com/CAB-AmicaleParents

ASSOCIATIONS

CLUB DE TENNIS DE TABLE DE CHOISY-AU-BAC

A toutes et à tous, le CTTCB veut vous souhaiter une excellente année 2026, santé, joie, et réussite pour tous sportifs et moins sportifs.
En ce début d'année, nous vous rappelons la tenue de notre VIDE DRESSING le **22 février 2026** à la salle des fêtes du Maubon Robert PIERRET, inscriptions via le site brocabrac.fr , ou via l'adresse mail suivante cttchoisy@gmail.com au tarif de 10,00€ la table de 2,00 mètres.

KARATÉ CLUB

Un cours de karaté intergénérationnel pour découvrir la discipline en famille

Le club de karaté de la commune a organisé le 9 décembre dernier un cours exceptionnel réunissant les élèves licenciés et leurs parents. L'objectif : permettre à ces derniers de découvrir l'activité pratiquée par leurs enfants, dans une ambiance conviviale et ludique. Encadrée par les enseignants du club, cette séance commune a été l'occasion pour les familles de partager un moment sportif, de mieux comprendre les techniques de base et d'échanger autour des valeurs du karaté.

Une expérience appréciée de tous, que le club envisage déjà de renouveler.

CLUB SOLEIL D'AUTOMNE

Le samedi 22 novembre 2025, le club a fêté en soirée l'arrivée du Beaujolais nouveau, crû goûté avec modération, à la salle des fêtes du Maubon Robert Pierret. 87 personnes étaient présentes à cet « événement ».
Le dimanche 21 décembre à midi, le club a organisé son traditionnel repas de fin d'année.
Le **vendredi 16 janvier 2026** se tiendra l'Assemblée Générale du club suivie de la galette des rois et d'un loto.

Notre site internet (https://soleil-automne.asso-web.com/) regroupe les informations relatives au fonctionnement et aux activités du club.

ÉTAT-CIVIL

Naissance

LEMAITRE Millan 19 octobre 2025

La municipalité lui souhaite la bienvenue et tient à féliciter les parents.

Mariages

MOREIRA SEMEDO Jordy et DESPREZ Justine	10/10/2025
CUNHA Justine et DE AZEVEDO MATTOS SILVA Thyago	25/10/2025

La municipalité leur souhaite ses meilleurs voeux de Bonheur.

Décès

COSSEMENT Jean-Marie	68 ans	24 septembre 2025
MUNDULA Franck Jean Baptiste	79 ans	13 octobre 2025
LEGAT Epouse HAVARD Jacqueline	89 ans	24 octobre 2025
CHAUSSEPIED Arlette Antoinette	76 ans	29 octobre 2025
CALLET Jean-Claude Claude Michel	71 ans	3 décembre 2025

La municipalité s'associe à la peine des familles et souhaite bon courage à toutes les personnes touchées par ces décès.

Les familles ne souhaitant pas publier leur événement n'apparaîtront pas ici.

AGENDA

JANVIER 2026

- **12 janvier : Vœux du Maire à 19h à la salle des fêtes du Maubon « Robert Pierret », 347 Chemin de Clairoix à Choisy-au-Bac.**
- 18 janvier : Spectacle par LTC « Les parasites sont parmi nous » à 14h30, à la salle des fêtes du Maubon. Entrée à 8€, gratuit pour les moins de 12 ans.
- 21 janvier : Animation CCAS : dégustation de la galette et démonstration de danses latines et de danses traditionnelles avec Lydie et son partenaire, à 15h à la salle de restauration scolaire (EIG).
- 24 janvier : Conte musical participatif à 10h à la médiathèque, pour les enfants de moins de 3 ans, accompagné d'un parent, sur inscription.
- 25 janvier : LOTO par l'APE à 14h à la salle des fêtes du Maubon. Ouverture des portes à 12h, début de jeux à 14h animé par Vanessa Legrand, LOTO au profit des écoles. Réservation au 06.30.57.57.16.
- 28 janvier : Nuit des conservatoires et de la lecture à 17h30 à la médiathèque, avec la participation de l'Atelier musical.

FÉVRIER 2026

- 1er février : Spectacle de guitare à 16h à l'église Sainte Trinité (durée 1h30).
- 14 février : Soirée italienne par le club de JUDO, à 19h à la salle des fêtes du Maubon. Inscriptions ouverte à tous jusqu'au 7 février au 06.71.86.27.69 ou judo60.choisyaubac@gmail.com
- 16-17-18 février : Stage de danse contemporaine avec l'Atelier musical, ouvert à tous.
- 22 février : Vide dressing du CTTCB de 9h à 17h30 à la salle des fêtes du Maubon. Inscriptions via le site brocabrac.fr, règlement sur place à l'installation (10€ la table de 2m). Renseignements cttchoisy@gmail.com ou 06 79 12 25 33.

MARS 2026

- 8 mars : Stage de self-défense ouvert à tous, par le club de JUDO, de 10h30 à 12h à la salle des fêtes du Maubon. Stage à partir de 12 ans, inscription obligatoire.
- **15 et 22 mars : Elections municipales. Salle des fêtes du Maubon et salle du conseil.**
- 28 mars : APE REPAS DANSANT, soirée années 80, à la salle des fêtes du Maubon.

AVRIL 2026

- 4 avril : Troc de plantes de 14h30 à 17h, au parking à côté de l'Aisne.
- 5 avril : Chasse aux œufs (3ème édition), par le CMJ, dans le parc de la Brunerie.
- **12 avril : Brocante, quartier du Maubon, de 8h à 18h.**

Mentions légales
Cosacien - Bulletin municipal n°142 - Directeur de la publication : Jean-Luc Mignard - Rédaction, conception : associations, conseillers, services munipaux, service communication TS - 2 rue de l'Aigle 60750 Choisy-au-Bac - Impression : ARC - Illustration : associations, conseillers, services municipaux, Freepik - Paru en janvier 2026 - Imprimé à 1720 exemplaires.
Tél : 03 44 85 33 00 Site internet : www.choisyaubac.fr Facebook : https://facebook.com/ChoisyauBac/